

12 août 2024

Davies obtient le rejet de la demande de certification d'un projet de recours collectif concernant la fixation du prix du thon en conserve devant la Cour d'appel de l'Ontario

Davies a représenté StarKist Co. et Dongwon Industries Co., Ltd. dans le cadre d'un projet de recours collectif intenté en Ontario et reposant sur des allégations de fixation anticoncurrentielle des prix sur le marché du thon en conserve. En 2023, Davies et les avocat·es des codéfenderesses avaient obtenu le rejet de la demande de certification devant la Cour supérieure de l'Ontario. Le 9 août 2024, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté l'appel de la demanderesse.

L'équipe de Davies comprenait [Sandra Forbes](#), [Chantelle Cseh](#) et [Henry Machum](#) (litige).

En savoir plus sur notre pratique en [Règlement de différends](#).